

DELIBERATION N°2022-05-11-2.24

Séance du 11 mai 2022

Point n°2.24 : Offre de formation – LMD – modification du parcours L3 Adm. Pub. parcours Talents

LE CONSEIL DU POLE SOCIETES

VU le code de l'éducation ;
VU les statuts de Nantes Université, notamment l'article 70 ;
VU la délibération du Conseil de la composante IPAG ;

Après délibération, approuve les modifications demandées par la composante, de la maquette du parcours **L3 Adm. Pub. parcours Talents**, mention **Licence Administration publique**, pour l'année universitaire 2022-2023.
Les documents sont annexés à la délibération.

Membres en exercice	29
Nombre de votants	19
Voix pour	14
Voix contre	0
Abstentions	5

Nantes, le 13 mai 2022

Hélène PEROZ
Directrice du pôle Sociétés

